

Aux joueurs concernés,  
Aux correspondants de club,

Besançon, 9 mars 2018

## CONVOCATION

*Dans le cadre du tournoi JP Florenzano, les joueurs dont le nom figure sur l'annexe 1 sont sélectionnés en équipes de Franche Comté. Ils sont convoqués le 24 mars 2018.*

### Déplacement en bus

**Aller le** 24/03/2018

Besançon CIS 7h30

Dole Péage Authume 8h10

Longvic 8h45 (déroulement des matchs de FCB)

Chenôve 9h00 (déroulement des matchs de FCA)

**Retour** à partir de 18h30 avec le même arrêt qu'à l'aller (les joueurs préviendront par téléphone)

### Equipements / Documents

Chaque joueur doit se munir d'un équipement complet de match avec chaussures de rugby et les chaussettes de club, d'un survêtement, d'un coupe-vent, d'une paire de chaussures de jogging, d'une bouteille d'eau personnelle et de **la copie de la licence à jour (impératif) accompagné du passeport joueur de devant** pour les 1ères lignes et **le passeport joueur-arbitre et le formulaire d'autorisation de soin ci-joint.**

**Attention : Comme nous pouvons être amené à jouer sur des terrains en synthétique chaque sélectionné doit apporter une paire de crampons alu et une paire de crampons moulés.**

Le repas sera pris en charge par le Comité.

### Indisponibilité

Le règlement fédéral concernant la participation des joueurs convoqués aux matchs de sélections régionales, ~art 240~ sera appliqué.

**Merci de bien vouloir nous informer de votre état de santé et de prévenir le plus rapidement possible en cas d'indisponibilité (officiellement reconnue) Damien Benay au 06 50 03 73 34 (en cas de blessure, justificatif médical obligatoire).**

**Jean-Louis BERGERAT**  
Elu responsable de la CS

*Extrait de l'article 240 des règlements fédéraux-*  
**SITUATION DES JOUEURS SÉLECTIONNÉS**

*3 - Tout joueur qui, pour quelque motif que ce soit, n'honorerait pas une convocation de la F.F.R., d'un Comité territorial ou d'un Comité départemental, fera l'objet d'une mesure de suspension automatique pour une durée de 10 jours à compter de la date de la rencontre pour laquelle il a été sélectionné. Son association sera alors passible d'une sanction financière en application de l'article 531-1-3 des présents règlements.*

**Comité Territorial de rugby de Franche Comté**

36, rue Chopin - 25000 Besançon - SIRET : 343 002 481 00038

Tél. : 03 81 81 07 65 - Courriel : [3013A@ffr.fr](mailto:3013A@ffr.fr) - Internet : [www.franchecomte-rugby.com](http://www.franchecomte-rugby.com)

Annexe 1

**JOUEURS SELECTIONNES**

CLUB NOM	Nom	Prénom		CLUB NOM	Nom	Prénom
A S C AUTOS PEUGEOT	REGNIER	YVAN		OL BESANCON	FIAQUES	YANNIS
C A PONTARLIER	BALICE	HUGO		OL BESANCON	LAMBERGER	BAPTISTE
C A PONTARLIER	BARRAND	PAUL		OL BESANCON	REUCHE	IMANOL
C A PONTARLIER	DESCOURVIERES KOGLER	ENZO		R C MOREZ HAUT JURA	BARRERE	KILLIAN
C A PONTARLIER	JACQUEMET	MATHIEU		R C VESOUL	DOVILLIERS	JESSY
C A PONTARLIER	LEGROS	NOA		R C VESOUL	JABRY	MATTEO
C A PONTARLIER	MAILLEFER	TIMOTHE		R C VESOUL	JARDINI	LUCAS
C A PONTARLIER	PERRET	TRISTAN		R C VESOUL	MICHAUD	BENJAMIN
C A PONTARLIER	PILATTI	PABLO		RUGBY OVALIE LURON	REMY	HUGO
C A PONTARLIER	PRCANOVIC	STANISLAS		U S BAUMOISE	DEMOUGE	THEO
C A PONTARLIER	TONNIN	BAPTISTE		U S BAUMOISE	LAMOTHE	LOUIS
C A PONTARLIER	VOISIN	PIERROT		U S BAUMOISE	NICOLET	MATEO
C A PONTARLIER	VUILLIER	FLORIAN		U S BAUMOISE	NICOLET	LUCAS
CS LEDONIEN	LACARRIERE	GERAUD		U S BAUMOISE	PAOUIEZ	LUCIEN
CS LEDONIEN	MAIZIER	KILLIAN		U S BAUMOISE	VAUTHERIN	ALEXIS
CS LEDONIEN	OLIVIER	KILIAN		U S BAUMOISE	VINCENT	ROMAIN
CS LEDONIEN	PACAUD	JEREMY		U S DOLOISE	BON	ALEXIS
CS LEDONIEN	SILVESTRE	DORIAN		U S DOLOISE	DEFERT	FELIX
F C SAN CLAUDIEN	SURIANO	MATTEO		U S DOLOISE	DEFOSSE	LUKAS
CENSEAU	BARBE	BASTIEN		U S DOLOISE	GIROD	AUGUSTIN
CENSEAU	SCHOEPF	ELIOT		U S DOLOISE	GREFFIER	NOAH
GRAND DOLE RUGBY	CHEVIGNY	BASTIEN		U S DOLOISE	MITTAINE	MAXIME
GRAND DOLE RUGBY	FOURNIER	NOAH		U S DOLOISE	MOREL	NOAM
GRAND DOLE RUGBY	MORLET	NOE		U S DOLOISE	OUDOT	LOIC
				U S DOLOISE	VIELLARD	WENDEMI

Encadrants : Damien BENAY- Xavier PERRET-Mickaël SCHOEPF-Didier DEMKO-Patrick DAMPENON